

# 18ème Festival International de Dieppe

## Du lundi 22 août au samedi 27 août 2022

### REGLEMENT INTERIEUR

#### Article 1 : Organisation

L'Echiquier Dieppois organise le 18ème Festival International de Dieppe au Casino de Dieppe et à la salle des Congrès du lundi 22 août au samedi 27 août 2022

Le Festival International se compose de 3 tournois :

- ▶ Le Tournoi A « Duchesse de Berry » ouvert à tous les licenciés A.
- ▶ Le Tournoi B « Les Vikings » est réservé aux joueurs dont le classement Elo est strictement inférieur à 1400.
- ▶ Le Tournoi Senior « Open des Rois » est réservé aux joueurs nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1972. Tout joueur doit pouvoir justifier son âge et son classement en présentant une licence ou une attestation. En cas d'absence de document, l'arbitre donnera un classement estimé.

#### Article 2 : Homologation et appariements

Ces tournois, homologués par la Fédération Française des Echecs (F.F.E) et par la Fédération Internationale des Echecs (F.I.D.E), se jouent en 7 rondes.

Les appariements informatisés (programme P.A.P.I conçu par Erick Mouret) se font au système suisse intégral. Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E entrées en application le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les résultats des parties seront comptabilisés pour le classement ELO FIDE de septembre 2022.

#### Article 3 : Cadence

**1h30 min. + 30s** par coup pour les **40** premiers coups puis **30 min. + 30 s** par coup pour finir la partie.

La notation des coups est obligatoire durant toute la partie.

#### Article 4 : Inscription

Les droits d'inscription sont les suivants :

Tarif unique pour l'open A et l'open Senior : 50€, à partir du 05/08/2021 60€

Tarif unique pour l'open B : 35€, à partir du 05/08/2021 45€

Aucune inscription sur place. Places limitées à 250 joueurs (70 dans l'Open des Rois)

Clôture des inscriptions : Dimanche 21 août à 20h.

En cas de retard, prévenir l'arbitre par téléphone au 06-52-68-59-75

## Article 5 : Horaires

Pointage : Lundi 22 août 2022 de 12h30 à 13h30

Ronde 1 : **Lundi 22** août à **14h30**

Ronde 2 : **Mardi 23** août à **14h30**

Ronde 3 : **Mercredi 24** août à **9h00**

Ronde 4 : **Mercredi 24** août à **16h00**

Ronde 5 : **Jeudi 25** août à **14h30**

Ronde 6 : **Vendredi 26** août à **14h30**

Ronde 7 : **Samedi 27** août à **9h**

Cérémonie de remise des prix : Samedi 27 août à 17h00

## Article 6 : Demande de bye

Les joueurs peuvent solliciter un «BYE» auprès de l'arbitre, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, tout en marquant un demi-point (0,5 point). Ils devront impérativement prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente. Les joueurs sont limités à 1 «BYE» maximum, et avec impossibilité de le faire dans les deux dernières rondes.

## Article 7 : Classement et prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex aequo sont dans l'ordre le Buchholz tronqué puis la performance et enfin le Buchholz.

Les prix offerts au titre du classement général sont partagés au système HORT et les prix spéciaux sont attribués à la place réelle. Ils ne sont pas cumulables (sauf pour la meilleure performance à chaque ronde). La liste complète des prix sera affichée lors de la 4ème ronde au plus tard.

Concernant les prix du classement général attribués au système HORT, les prix inférieurs à 50 € ne sont pas distribués mais reversés sur les prix supérieurs.

Tout joueur absent (ou non représenté) à la cérémonie de clôture renonce ipso facto à son prix.

## Article 9 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Michel BARBAUT (AFO2).

Il est assisté par Déborah PASS, Olivier DELABARRE, Stéphane VAUGEOIS et Nicolas BOITOUZET (Arbitres Fédéraux)

## Article 10 : Nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

**Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 30 coups.**

## **Article 11 : Comportement des joueurs**

Il est interdit de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit. Les joueurs en cours de partie ne peuvent avoir accès qu'à l'espace de jeu de leur tournoi, aux toilettes, à la buvette et à l'espace fumeur.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction des Tournois de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Les téléphones portables doivent être complètement éteints dans la salle de jeu. Les joueurs ne sont pas autorisés à avoir un téléphone portable ou tout autre moyen électronique de communication sur eux pendant leur partie. Ils peuvent être éteints et rangés dans un sac à part ou un vêtement (veste, blouson etc) à condition de ne pas être en contact avec les joueurs pendant leur partie. A défaut, les joueurs sont également autorisés à le laisser complètement éteint sur la table. En cas de doute, l'arbitre pourra utiliser un détecteur de métaux pour toute vérification. En cas de manquement, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9

**Le forfait est déclaré après 1 heure de retard, sauf si l'arbitre en décide autrement.**

## **Article 12 : Commission d'appel**

Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre puis rédiger une demande écrite d'appel.

## **Article 13 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, les deux joueurs rangent les pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule. Le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les originaux des feuilles de partie signés à la table d'arbitrage.

## **Article 14 : Photographies**

Des photos et vidéos du tournoi seront prises par les organisateurs, et seront publiées sur le site internet et les comptes réseaux sociaux du club. L'inscription au tournoi implique le consentement du participant à cette diffusion.

## **Article 15 :**

L'inscription au 18ème Festival International de Dieppe implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre principal  
Michel BARBAUT

L'organisateur  
Olivier DELABARRE